



GUIDE DE LA LICENCE EN LIGNE POUR LES PARTICULIERS

Merci d'avoir choisi la souscription en ligne de la licence qui signifie pour vous gain de temps, assurance immédiate, sécurité de paiement et contribution à la sauvegarde de l'environnement !

Vous devez aller sur le site www.ffvl.fr et cliquer sur la carte specimen affichée en dessous de « licence en ligne » présente dans la marge de droite.

Vous arrivez sur l'intranet de la FFVL.

Merci de prendre le temps de lire l'avertissement dans la marge de gauche concernant le certificat de sécurité, afin de ne pas être surpris par les messages d'alerte de votre navigateur.

Puis cliquez sur la carte de licence specimen en bas. (facultatif : vous pouvez au préalable vous identifier avec nom utilisateur + mot de passe si vous avez un compte sur le site FFVL, vous aurez ainsi les champs de licence pré-remplis).

Vous arrivez donc sur la page <https://intranet.ffvl.fr/licenceonline>

Suivant votre situation, choisissez l' une des 3 options ci-dessous :

- ➔ Entrez soit votre nom ou numéro de licencié, s'il s'agit d'un renouvellement de licence
- ➔ Ou cliquez sur « c'est ma 1^{ère} licence » s'il s'agit d'une première souscription
- ➔ Ou cliquez sur « réaccéder à ma saisie de licence » si vous avez des modifications à faire, avant validation finale

Suivez ensuite page après page les instructions, en remplissant sans erreur et sans oubli tous les champs obligatoires (sinon vous ne pourrez pas aboutir)

- Choix du club /école (qui doit bien entendu avoir souscrit l'option licence en ligne, la FFVL n'ayant pas le pouvoir de se substituer aux présidents de clubs ou directeurs d'école)
- Clé-licence : 2 possibilités :
- Vous n'avez pas de clé-licence ; vous devez en demander une à votre club avant de poursuivre
- Vous avez déjà une clé-licence fournie par votre club ou école : saisissez ce code et remplissez tous les champs :
 - Données personnelles
 - Données médicales (date du certificat et nom du médecin obligatoire)et volume de pratique (heures de vol de l'année précédente)
 - Discipline principale
 - Discipline (s) secondaire (s)
 - Cotisation fédérale (seuls sont proposés les choix compatibles avec les disciplines sélectionnées)
 - Assurance personnelle
 - Assurance matériel
 - Récapitulatif (qui vous sert d'attestation de paiement)
 - **SI VOUS PRENEZ UNE LICENCE ELEVE, SAUVEGARDER ET QUITTER**
En effet, à ce stade, vous devez reprendre contact avec votre école pour que la saisie de vos informations soit validée et que votre paiement puisse être effectué ; si vous ne prenez pas de licence élève, poursuivez comme indiqué ci-dessous
 - Paiement, par carte bancaire ou chèque
 - Fin

➔ Si vous effectuez un paiement immédiat par carte bancaire, vous pouvez sans délai imprimer votre attestation de licence. Pour un règlement par chèque, ce ne sera possible qu'après réception de votre chèque par la FFVL.

➔ Lors de la souscription en ligne avec règlement par carte bancaire , vous êtes licencié et assuré dès la validation sur internet de votre licence et du paiement.

➔ Lors de la souscription en ligne avec règlement par chèque, vous êtes licencié et assuré à la date d'envoi par courrier de votre récapitulatif et de votre chèque, le cachet de la poste faisant foi.

A chaque rubrique une aide en ligne vous est proposée avec des commentaires appropriés

Vous êtes à présent licencié et assuré, il ne vous reste plus qu'à prendre contact avec votre club/école pour y pratiquer en toute sécurité et en toute convivialité.